

## Désignation

### Dénomination de l'édifice :

Immeuble

### Titre courant :

Immeuble

## Localisation

### Localisation :

Bretagne ; Finistère (29) ; Roscoff ; 22 rue de l'Amiral-Réveillère

### Adresse de l'édifice :

Amiral-Réveillère (rue de l') 22

### Références cadastrales :

AC 310, 1998 AC 173

## Historique

### Siècle de la campagne principale de construction :

1er quart 17e siècle

### Année(s) de(s) campagne(s) de construction :

1607

### Description historique :

La partie la plus ancienne du bâtiment est le corps de logis parallèle à la rue de la Réveillère présentant, en arrière, une tourelle d'escalier qui doit dater du 16e siècle. L'édifice a été modifié par l'adjonction de deux ailes en retour datant du 17e ou 18e siècle. Cet ensemble est l'un des derniers témoignages de l'architecture roscovite de la fin du 16e et du début du 17e siècle.

## Description

## Protection

### Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

### Date et niveau de protection de l'édifice :

1975/05/20 : inscrit MH

### Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures (cad. AC 310) : inscription par arrêté du 20 mai 1975

### Nature de l'acte de protection :

Arrêté

### Intérêt de l'édifice :

À signaler



## À propos de la notice

### Référence de la notice :

PA00090405

### Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

### Date de versement de la notice :

1993-08-24

### Date de la dernière modification de la notice :

2022-12-09

### Copyright de la notice :

□ Monuments historiques, 1992.  
Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

## Voir aussi

## Statut juridique

### Statut juridique du propriétaire :

Propriété privée

## Références documentaires

### Copyright de la notice :

□ Monuments historiques, 1992. Cette notice reprend intégralement les termes de l'arrêté de protection au titre des Monuments historiques. Elle répond à l'obligation réglementaire du ministère de la Culture d'établir la liste générale des édifices protégés (art. R. 621-80 du Code du patrimoine). Elle est donc opposable et fait foi juridiquement. Aucune copie numérique ou papier ne sera fournie par courrier ni courriel. Le dossier de protection complet et l'arrêté sont consultables uniquement sur place, dans la salle de lecture de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP), à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

### Date de rédaction de la notice :

1992

### Cadre de l'étude :

Recensement immeubles MH

### Typologie du dossier :

Dossier de protection

[https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH\\_S=PA00090405&type=simple](https://archives-map.culture.gouv.fr/archive/resultats/simple/lin-eaire/n:19?RECH_S=PA00090405&type=simple)